

Plus juste, plus égal, plus résistant

Un appel des Nations unies pour une sortie de la crise du Covid-19 par une reprise transformative

Par André Rollinger *

La pandémie du Covid-19 a provoqué une crise mondiale avec de graves effets dans des domaines variés. Au mois de septembre 2020, l'Organisation des Nations unies (ONU) a donné des précisions sur les composantes d'une réponse compréhensive autour des trois grands axes «sauver des vies», «protéger des sociétés» et «assurer une reprise d'une meilleure manière». L'évolution au cours des prochaines années autour de ce dernier axe avec des enjeux considérables aura une grande importance.

D'après une déclaration le 2 avril 2020 du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, nous ne pouvons tout simplement pas revenir là où nous étions avant que Covid-19 ne nous frappe, avec des sociétés inutilement vulnérables aux crises. La sortie de cette crise est l'occasion de s'attaquer à la crise climatique, aux inégalités, à l'exclusion, aux lacunes des systèmes de protection sociale et aux nombreuses autres injustices qui ont été exposées et exacerbées à travers le monde. Il s'agit d'identifier les possibilités d'un changement transformatif vers des sociétés et des



António Guterres, secrétaire général des Nations unies: «Nous ne pouvons tout simplement pas revenir là où nous étions avant que Covid-19 ne nous frappe.»

Photo: AFP

ros par tonne de CO₂ est nécessaire. En 2021, la taxe carbone devrait être de 33,50 euros en Irlande, de 30 euros aux Pays-Bas, de 25 Euros en Allemagne et de 20 euros au Luxembourg, mais les modalités d'application, les facteurs de réduction temporaire et la hausse de ces montants au cours des années suivantes varient nettement d'un pays à l'autre.

Le Luxembourg participe à cet effort, mais son ambition est limitée au niveau de la taxe carbone, qui est pourtant la solution préconisée au sein de l'OCDE et des Nations unies pour répondre rapidement à l'urgence d'une nette diminution systématique des émissions durant toute la période jusqu'en 2030.

La réduction des inégalités

La réduction des inégalités entre les pays et dans les pays constitue l'objectif de développement durable numéro dix de l'agenda 2015/2030 des Nations unies. A ce titre, le risque de pauvreté constitue un indicateur majeur de l'Union européenne et d'Eurostat. Au Luxembourg, le taux de cet indicateur a été de 20,6% en 2019 et se situe au-dessus de celui des pays voisins. Une des raisons majeures est l'évolution des prix moyens pour l'achat d'un lo-

humanitaire en dépit de la chute l'Organisation météorologique encore plus élevée des arbres à

économies plus justes, plus éga- les et plus résistantes. Lors de la Journée internationale Nelson Mandela le 18 juillet 2020, Antonio Guterres a constaté également que le Covid-19 bra- que les projecteurs sur les iné- galités, qui définissent notre temps. Plus de 70% de la popu- lation mondiale vit avec des iné- galités de revenus et de ri- chesses croissantes. Les 26 per- sonnes les plus riches du monde détiennent autant de richesses que la moitié de la population mondiale.

La réponse socio-économique

Dans le cadre de la réponse com- préhensive, le système des Na- tions Unies regroupant la plu- part des agences et institutions actives à travers le monde a éla- boré un plan d'actions pour les prochains 12 à 18 mois, visant à soutenir les pays à bas et moyen revenu dans une meilleure re- prise sociale et économique.

A cet effet, environ trois mili- liards de dollars ont été réaffectés dans les multiples pro- grammes en cours dans une centaine de pays environ. Plus d'une centaine de plans de ré- ponse Covid-19 sociaux-écono- miques ont déjà été finalisés par les équipes de l'ONU dans les pays. Plus de 70 pays ont établi également des plans nationaux Covid-19 sociaux-économiques. Les besoins de fonds des pays sont élevés avec un montant total de 35 milliards de dollars pour lequel il reste un écart de douze milliards à combler.

Au Luxembourg, le gouver- nement a maintenu les enga- gements envers les différents partenaires internationaux dans le domaine de la coopération au développement et de l'action

du revenu national brut en 2020. De plus, un Fonds Covid-19 de réponse et de reprise a été établi par le Secrétaire général des Nations unies pour collecter et al- louer des fonds supplémentaires à différentes agences des Na- tions unies avec des projets pour une meilleure reprise. A l'instar d'autres pays européens, il serait utile que le Luxembourg puisse apporter également une contri- bution financière à un tel fonds qui permet d'organiser des ac- tions de soutien efficaces.

Urgence climatique

Les scientifiques de premier plan du Groupe d'experts intergou- vernalment des Nations unies sur l'évolution du climat ont dé- claré en 2018 que les émissions de gaz à effet de serre devraient être réduites de 45% jusqu'en 2030 pour avoir encore une chance de limiter l'augmenta- tion de la température à 1,5 de- grés au cours de ce siècle. En Euro- pe, une réduction plus élevée est nécessaire de l'ordre de 55% au moins.

Le récent rapport «United in Science 2020», coordonné par

La sortie de cette crise est l'occasion de s'attaquer à la crise climatique, aux inégalités, à l'exclusion, aux lacunes des systèmes de protection sociale et aux nombreuses autres injustices.

mondiale et publié au mois de septembre, établit un nouveau bilan accablant. Il met en évi- dence les effets croissants et ir- réversibles du changement cli- matique, qui touchent les gla- ciers, l'océan, la nature, les éco- nomies et les conditions de vie et se manifestent souvent à tra- vers des aléas hydrologiques tels que les sécheresses ou les inon- dations. La période 2015/2020 a été la plus chaude jamais enre- gistrée avec une température globale moyenne de 1,1 degrés au-dessus du niveau pré-indus- triel. Un autre rapport 2019 a montré qu'il faudrait réduire les émissions mondiales de plus de 7% par an en moyenne pour at- teindre l'objectif de 1,5 degrés de l'accord de Paris de 2015 sur le climat. Malgré la diminution des émissions en 2020 à cause de la pandémie, le niveau moyen de CO₂ dans l'atmosphère devrait augmenter quand même cette année, mais à un rythme ralenti.

Au Luxembourg, les statisti- ques confirment ce constat avec une moyenne annuelle des tem- pératures en hausse et des pré- cipitations en baisse d'une ma- nière systématique durant les dernières années, ce qui fragili- se sérieusement l'environne- ment naturel. La dégradation des forêts est très nette avec seulement encore 13,4% d'arbres considérés comme sains en 2019. Au sein de la réserve de biosphère Unesco «Pfälzer Wald-Vosges du Nord», qui constitue le plus grand domaine forestier en continue en Alle- magne, la couche de terre fo- restière s'est asséchée jusqu'à une profondeur de presque deux mètres au cours des trois der- nières années, laissant craindre pour le futur une augmentation

abattre pour cause de déperis- sement.

Les effets de la taxe carbone

Le remplacement des énergies fossiles par les énergies renouve- lables permet de réduire les émis- sions. Pour autant, il faut se ren- dre compte que le dévelop- pement des énergies renouve- lables a pris du retard. D'après les dernières statistiques d'Eurostat, la part des énergies renouve- lables dans la consommation fi- nale brute d'énergie en 2018 reste très faible au Luxembourg et dans les pays voisins avec 9% pour le Luxembourg, 10% pour la Bel- gique, 17% pour la France et pour l'Allemagne. Les pronostics pour 2020 sont de l'ordre de 11% pour le Luxembourg et de 13% pour la Belgique.

Une plus forte proportion de voitures électriques par rapport aux voitures à moteur de com- bustion ne devrait guère changer une situation, dans laquelle l'in- suffisance de la production d'énergie renouvelable devrait perdurer dans un horizon prévi- sible de 2025 avec le maintien d'un haut niveau d'énergies fossiles et d'émissions correspondantes. L'implémentation d'un nouveau grand centre de données au Luxembourg devrait encore ac- centuer le clivage entre les be- soins réels et la production dis- ponible en énergies renouve- lables.

D'après les responsables de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), une diminution des émissions doit aller de pair avec un infléchissement de la consom- mation totale d'énergie par l'ap- plication d'une taxe carbone. Pour que celle-ci soit vraiment effi- cace, un seuil minimal de 30 eu-

rement, qui ont augmenté de 13% entre 2017 et 2019. Selon le Sta- tec, cette évolution s'est encore aggravée au premier semestre de 2020.

Des mesures sociales en fa- veur des ménages les plus expo- sés à ce risque de pauvreté sont nécessaires pour contrebalancer l'augmentation des inégalités au Luxembourg. L'allocation de vie chère devrait augmenter en 2021 de 10% pour amoindrir l'impact de la nouvelle taxe carbone mentionnée ci-dessus. Pour autant, cette allocation, qui n'avait pas été adaptée aux coûts de la vie et à l'augmentation des prix depuis son introduction en 2009 avec un montant de 1 320 euros, reste à un niveau très bas avec un impact limité. D'un autre côté, le revenu d'inclusion sociale sera relevé de 2,8% en 2021, soit 42 euros par mois au minimum, ce qui consti- tue un soutien plus substantiel. Ces mesures ne permettront quand même guère de com- penser les fortes hausses de prix, constatées durant les années ré- centes dans un secteur fonda- mental comme celui du lo- gement.

Au niveau mondial et des dif- férents pays y compris le Luxem- bourg, une reprise transformati- ve d'une meilleure manière constitue un des grands axes, éta- blis par les Nations unies pour une sortie de la crise du Covid-19. Cet axe intègre les grands défis, qui risquent d'être exacerbés encore par les effets de la pandémie. Dans ce contexte, il importe que des so- lutions appropriées puissent être mises en oeuvre au cours des pro- chaines années.

* L'Auteur est président de l'Association luxembourgeoise pour les Nations unies (www.alnu.lu)